

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Cérémonies religieuses et coutumes des Juifs : [suite]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182231>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

communales s'en va. Il n'est plus le temps où la place de municipal était entourée de considération, d'honneur et de respect; où l'on voyait ce haut fonctionnaire descendre gravement le grand escalier de l'Hôtel-de-Ville, puis s'arrêter un moment sur le seuil, ayant au-dessus de sa tête les armoiries de la ville et faisant donner le coup de chapeau à toute la place de la Palud.

Aujourd'hui, peu attaché à cette gloire municipale, il n'y fait plus qu'un court passage et vous donne sa démission en disant avec le poète :

Le sceptre est un fardeau, les grandeurs sont des chaînes.

Il n'est plus le temps où l'acrobate, le musicien et autres artistes ambulants disaient à haute voix sur nos places publiques, avant de faire entendre le moindre son ou d'exécuter le moindre tour : *Avec la haute permission de M. le syndic, je vais avoir l'honneur de vous donner une représentation, etc., etc.*

De nos jours, l'acrobate prend son équilibre, les musiciens allemands embouchent le trombone sans parler du syndic ni des municipaux.

Il faut absolument sortir de cette situation critique, et ne plus s'exposer à voir à chaque instant notre municipalité se démembrer. On nous dit qu'à l'origine de nos institutions municipales, et sous les constitutions du commencement de ce siècle, la municipalité de Lausanne se composait de dix-sept municipaux. C'était déjà mieux. Mais faisons un progrès sur le passé et nommons-en vingt et un; avec ce système, si quelques-uns d'entre eux prennent fantaisie de se retirer, leur absence sera beaucoup moins sensible et le char de la commune ne sera point arrêté dans sa marche. N'est-ce pas là du reste un argument irréfutable à opposer aux partisans des cinq ?....

L. M.

#### Onna bouna leçon d'otografie.

Cosse sè passavé ia dza grand teimps. Lo mondo n'étai pas atant éduka qu'ora; on iré adé Bernois, po cein qu'on ne dévesavé dièro français qué dein lè làivro; mèmameint à l'écoula on dévesavé patois et on comprenià tot; n'est pas coumeint ora qu'on vao tant fourra dè tôte sortès d'affèrès dein la tète dâi z'einfants, que cein ne sai à rein qu'à lè féré adé pe crouïo; et poui dâi bio z'affèrès qu'on l'ao z'appreind, et qu'on ne l'ao fa pas mé recorda lo catsimo! Asse bin lè z'einfants d'ora paisont lo respet po lè grantès dzeins, ie fonmont qué dâi tserrotons, et quand sont frou dè l'écoula, mèpresont la religion, po cein que ne savont pas on mot dè catsimo, et qu'on l'ao dit libéraux. Ah! elliaux libéraux que ne volliont rein crairè ariont bintout z'u fé ao for dein cé teimps et on n'arai pas z'u poaire dé l'ao deré l'ao z'affèrès. Portant ien n'avai dza dâi libéraux, ie vé vo racontà dè ion qu'a éta rhabellhi ao tot fin.

Simon à la Pernetta, qu'avai éta bovairon ao tsatté, avai soveint oiü lo tsatellan que liaisai l'armana à sa fenna, tandique la serveinta et li, Simon,

couaisont ai bétions, à la cousena. Cein fà que quand Simon liaisai, ie dessuhivé lo tsatellan, et fasai tant bio l'ourè, que fut nommâ po teni l'écoula. Mâ n'étai pas que tant foo po l'otografie, et quand fasai féré lo thèmo, ie vouaitivé tit lè mots su lo làivro po savai se lè z'einfants aviont bin écrit.

La tsatellanna lai avai bailli dein lo teimps, po sa premire coumenion, on novè testameint, qu'on arai djura que l'étai tot batteint nâovo et portant l'étai dza villho, vu que dû que l'étai fé on avai tsandzi la grannère dein lè z'écoulès.

Simon à la Pernetta, que n'avai jamé recorda la grannère, dictavé lè thèmo dein cé testameint, que n'étai pequa tant justo po lè mots, et on dzo que corredzivé cé dâo bouébo ao métrau, ie traça on S que lo bouébo avai met à n'on mot, parce que n'ien avai min dein lo testameint. Lo métrau, qu'avai éta dein lè zécrotourès pé Losena, ve dein lo papai dè son bouébo que Simon avai fé n'a fauta, et ie remette on S avoué on gryon rodzo. Lo leindéman, quand Simon ve cein, la colère lai monté à la tète et dit ao bouébo :

— Quoui a fotu cli'S à cé mot ?

— C'est mon père, repond lo bouébo.

Quin toupet! quinna vergogne! dese Simon: Ce bayi se ton père voudrai contrèderè la bibllia? Crâi-te d'ein savai mé qué lo bon Dieu?

C.-C. D.

#### Cérémonies religieuses et coutumes des Juifs.

##### II

En se levant, les Juifs ont grand soin de se laver les mains et le visage et ne touchent jamais, avant cela, à aucune viande, ni pain, ni livre, ni chose sacrée. L'eau avec laquelle ils se sont lavés ne doit point être jetée à terre, car ils ne peuvent marcher sur une chose immonde.

Les murailles de la synagogue sont blanches, boisées ou revêtues de tapisseries; on y lit des passages et des sentences qui rappellent l'attention qu'on doit apporter à la prière. A l'orient se trouve une armoire ou arche, en mémoire de l'Arche de l'alliance qui était dans le temple des anciens Hébreux; ils y renferment les cinq livres de Moïse, écrits à la main, avec de l'encre faite exprès, sur des peaux de velin, cousues bout à bout et roulées sur deux bâtons de bois placés à chaque extrémité, comme ceux d'une carte de géographie collée sur toile, cela afin d'imiter ce qu'on faisait anciennement. Ce livre, ainsi roulé, est recouvert d'un bel ouvrage de lin ou de soie fait par les femmes.

Au milieu de la synagogue est une table ou autel, sur lequel on déroule le livre lorsqu'on y lit, et où il reste appuyé pendant la prédication.

Un homme, appelé *Cazan*, est chargé d'entonner les prières. Si nous disons entonner, c'est que les Juifs prononcent leurs prières presque en chantant; il en est de même lorsqu'ils lisent la Bible. En entrant dans la synagogue, ils se couvrent la tête d'une espèce de voile appelé *Taled*, afin de ne point se laisser distraire pendant le culte.

Ils ont divisé les livres de Moïse en 52 divisions ou lectures, de manière qu'en lisant dans les synagogues une par semaine, tout le Pentateuque soit achevé au bout de l'année.

Les jours de fête et de jeûne, on sort le livre de l'Arche, pour le placer sur l'autel. Alors on prie trois personnes de lire le commencement d'un chapitre; chacune d'elles en dit quelques mots, le Chantre les bénit, puis elles promettent de donner quelque chose pour les pauvres ou les besoins de la synagogue.

Il est défendu aux Juifs qui s'occupent d'agriculture de semer ensemble deux sortes de grains, comme du froment et de l'orge, etc.; car il est dit dans le Lévitique : *Tu ne sèmeras point ton champ de différents grains.*

Dans quelque partie du monde que les Juifs se trouvent, ils envoient tous les ans des aumônes à Jérusalem pour l'entretien des pauvres qui y résident et qui prient pour le salut commun. Ils envoient aussi quelque chose dans les endroits de la Judée où sont les sépulcres des patriarches Abraham, Isaac et Jacob.

Tout marché est censé conclu lorsque les parties ont touché à l'habit ou au mouchoir des témoins, ce qui constitue une espèce de serment.

Les différends et procès qui naissent parmi les Juifs, pour quelque cause que ce soit, sont tranchés par les rabbins, ou des amis communs.

L'usage de la viande de porc leur est interdit, de même que la graisse de bœuf, d'agneau ou de chèvre. Il est dit au chapitre III du Lévitique : *Toute graisse appartient à l'Eternel.*

Quand il s'agit d'égorger un animal, cette opération doit être faite par une personne qui en est spécialement chargée, vu les formalités qu'il faut observer, car ils ne peuvent manger de la viande d'un animal tué par une autre main.

A la fin d'une fête, dans les noces, les circoncisions, etc., les Juifs ont l'habitude de réciter quelque louange sur un verre de vin; chaque fois qu'ils boivent, ils disent une bénédiction, car ils ont cette liqueur en grande vénération, parce qu'il est dit dans la Bible que *le vin réjouit le cœur de l'homme, et qu'il réjouit Dieu et les hommes.*

Avant de s'asseoir à table, ils se lavent les mains avec soin. Quand ils sont assis, ils récitent ordinairement le psaume XXIII. Ensuite le maître de la maison prend un pain entier, et, après l'avoir béni, il le rompt et en donne à chacun gros comme une olive, après quoi les convives mangent à discrétion. Quand le repas est fini, ils se lavent de nouveau les mains, et ôtent les couteaux de dessus la table, qui est censée représenter un autel, sur lequel on ne pouvait point mettre de fer.

On nous raconte que, dans un grand repas, un rabbin et un évêque se trouvant placés l'un à côté de l'autre, l'évêque passa à son voisin un plat de jambon. « Merci, dit le rabbin, vous savez que je ne puis manger du porc. »

— Je croyais, repliqua l'évêque, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle

les rabbins étaient assez éclairés pour mettre de côté de pareils scrupules.

— Eh bien! ajouta le rabbin avec un malicieux sourire, je vous promets, monseigneur, que j'en mangerai le jour de votre mariage.

Dans notre prochain numéro, nous aurons à parler de choses très curieuses sur le jour du sabbat, sur les fiançailles, la circoncision, etc.

(A suivre.)

## L'amitié des jeunes filles.

### IX

Et, prenant des deux mains la tête de Lisbeth, il la releva, et déposa un baiser sur le front pur et brûlant de la jeune fille.

Sa figure prit une expression d'enthousiasme, et deux larmes s'échappèrent lentement de ses yeux bleus.

Et comme elle les essuyait, elle vit, sur la paroi en face d'elle, un grand cadre doré et richement orné : dans ce cadre était le tableau à l'huile, représentant la femme malade.

— Comment, s'écria-t-elle, vous avez gardé le dernier ouvrage de mon père, et l'avez payé si cher?

— Pas au-dessus de son prix! répondit Baumann en souriant. A l'exposition de la société des beaux-arts, un amateur en a offert cent thalers, et comme je m'étais réservé la préférence en cas d'offres d'achat, il m'est revenu de plein droit.

Lisbeth, les mains jointes et les yeux pleins de larmes, contemplant le tableau qui, restauré et verni à nouveau, produisait beaucoup d'effet.

— Je regarde votre arrivée chez moi, dit le docteur, comme un bonheur que je désirais depuis longtemps. Si j'ai visité madame votre mère si souvent, et si j'ai prolongé mes visites auprès d'elle, je dois vous avouer que vous étiez l'aimant qui m'attirait. Sans en rien laisser voir, j'ai observé votre travail silencieux, l'absence de toute prétention, votre simplicité, qui acceptait la vie la plus modeste, votre amour pour votre mère et votre frère, votre économie et l'ordre que vous faisiez régner dans le ménage.

Je vous aime de tout mon cœur, et, dans cette minute solennelle, qui va décider de mon bonheur, je vous demande sérieusement si vous voulez consentir à être mon épouse adorée. Hier, j'ai été nommé directeur de l'hospice de la ville, avec un traitement considérable, et puis vous offrir, si ce n'est une position brillante, du moins un revenu suffisant. Et... maintenant... quelle réponse recevrai-je de vous?

Lisbeth resta muette et comme pétrifiée. Son cœur battait avec violence. Elle regarda le docteur d'un air à la fois suppliant et passionné.

— Qui ne dit rien consent, reprit-il en souriant, et des deux bras, il pressa sur son cœur Lisbeth, qui ne fit aucune résistance.

— Toujours muette? reprit le docteur d'un ton malin.

Lisbeth poussa un profond soupir.

— Est-il vrai que vous veuillez honorer du titre d'épouse une pauvre fille comme moi?... Si c'est un rêve que je fais, ce rêve est bien doux, mais le réveil sera d'autant plus terrible!

— Non! non! ce n'est point un rêve, répondit Baumann en l'embrassant; nous allons de ce pas prier ta mère de bénir un des plus heureux couples qu'il y ait sous le soleil. Je ne pense pas qu'elle ait d'objection à élever contre notre mariage.

— Non, certes, elle a trop d'affection pour celui qui lui a sauvé la vie.

— Et toi, Lisbeth? te sentiras-tu aussi un peu d'affection pour moi?

— Notre sort, à nous autres, est d'aimer en silence, de cacher nos sentiments. Maintenant qu'il m'est permis de parler, je te répondrai : oui, je t'aime depuis longtemps.

Et, toute honteuse de cet aveu, Lisbeth pencha sa tête sur le sein du docteur, qui la pressa tendrement.

— Eh bien! allons chez ta mère... c'est-à-dire... ne venais-tu pas me chercher pour ton amie?